10.12.2020 >>>>>>> 24.12.2020

dans la presse...

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page

• Conseil Communautaire >>>

La Montagne (19.12.20) > « Un navire amiral des actions sociales »,
retour sur le Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne, du 17 décembre dernier

• Attractivité, tourisme, mobilité >>>

La Montagne (14.12.20) > « Le plus vaste espace VTT de France »,
La Gazette de Thiers (17.12.20) > « Un coup de pédale pour le tourisme »,
zoom sur la récente labellisation « Territoire Vélo » pour TDM

• Centre aquatique communautaire >>>

La Montagne (16.12.20) > « L'avis des clubs sur la future piscine »,
article sur le futur centre aquatique communautaire et l'avis des associations sportives
sur cet équipement

• Santé >>>

La Montagne (21.12.20) > « A Thiers, un immeuble privé ciblé pour accueillir un généraliste »,
zoom sur l'opportunité d'installation d'un médecin généraliste salarié par le Département,
dans le centre-ville de Thiers

• Mobilité >>>

La Montagne (12.12.20) > « Des ajustements sur le réseau de bus »,
focus sur de nouveaux horaires, pour certaines lignes du réseau SM-TUT, début janvier

• Gestion des déchets ménagers >>>

La Montagne (23.12.20) > « Hausse injuste de la fiscalité des déchets »,
zoom sur la demande des élus du VALTOM de renoncer à prélever la Taxe sur les Activités Polluantes, qui aura pour conséquence une augmentation du coût de traitement des déchets pour les collectivités et les contribuables

La Montagne (12.12.20) > « 88% des déchets collectés valorisés »,
focus sur la dernière assemblée générale du VALTOM et la valorisation des déchets ménagers en 2019

• Cela se passe sur le territoire >>>

La Montagne (10.12.20) > Où en-est la saison culturelle de la Ville ? [Thiers]
La Gazette de Thiers (10.12.20) > Des studios pour prolonger l'autonomie [St-Rémy-sur-Durolle]
La Montagne (15.12.20) > Un coup de pouce bienvenu [Puy-Guillaume]
La Montagne (17.12.20) > Des étudiants dans Défi-Mode ? [Thiers]
La Montagne (18.12.20) > Des actions solidaires pour les plus fragiles [Thiers]
La Gazette de Thiers (17.12.20) > Une première tentative concluante,
l'éco-lieu pourra accueillir des équidés [Département, Arconsat]
La Gazette de Thiers (17.12.20) > Les Halles de Celles misent sur le terroir et la proximité [Celles sur D.]
La Gazette de Thiers (17.12.20) > Les nombreux projets de la Commune [Celles sur Durolle]

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

THIERS DORE ET MONTAGNE ■ Des données pour comprendre ce qu'est le nouveau Centre social intercommunal

Un navire amiral des actions sociales

Fédérer les actions sur la jeunesse, la famille et la vie sociale, telle est la raison de la création d'un Centre social sur Thiers Dore et Montagne.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Trois délibérations ont permis de mettre en place le nouveau « Centre social » lors du conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne (TDM), jeudi soir à Espace. Il en avait aussi été question deux jours avant en conseil municipal de Thiers.

Ce centre commencera à fonctionner début janvier. Il est donc temps, pour les habitants, de comprendre de quoi il s'agit. Nous avons fait le point, après les réunions, avec Pierre Roze, vice-président de TDM délégué aux services à la population.

ORANGERIE. Le lieu d'accueil du Centre social sera situé à l'Orangerie, à Thiers. Un choix notamment géographique, puisqu'elle est localisée entre les deux quartiers prioritaires et proche d'autres lieux comme la Maison des jeunes.

Une veille sociale active

En résumé, on peut déjà dire qu'un Centre social est une structure innovante encouragée par la CAF (Caisse d'allocations familiales). Il en existe un autre à Clermont-Ferrand et un à Riom, mais celui de Thiers sera le premier du Puy-de-Dôme à avoir une telle envergure.

Ce Centre social va regrouper un très grand nombre d'établissements et d'associations qui travaillent déjà sur le territoire au service de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, du bien-vieillir et de la vie sociale. Son but est de fédérer les acteurs, gagner en cohérence et renforcer l'action sociale. Le Centre social reprend donc un grand nombre d'actions déjà en place et en crée de nouvelles grâce aux financements de la CAF et de l'État notamment. Son lieu d'accueil du public sera l'Orangerie à Thiers. « Ce bâtiment a été choisi parce qu'il se situe entre les deux quartiers prioritaires », que sont les Molles-Cizolles et le centre ancien, indique Pierre Roze.

En lien, deux « Espaces de vie sociale » (EVS) sont portés par deux associations locales : l'Atrium pour le côté urbain et Les monts qui pétillent pour le milieu rural. « D'autres EVS peuvent demander leur agrément, informe Pierre Roze, si des associations de Courpière ou de Puy-Guillaume, par exemple, le souhaitaient. »

Parmi les acteurs et actions déjà existantes qui vont être réunies au sein du Centre social, on compte par exemple : la maison des jeunes Nelson-Mandela, le centre de loisirs de Courpière, le Dispositif de réussite éducative, le Rased, l'Aide à la scolarité, le Lieu d'accueil enfants-parents, Urban Thiers…

Parmi les nouvelles actions, « il va y avoir un Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes financé par l'État. Les jeunes auront des renseignements sur l'emploi, le permis de conduire, les stages… », illustre le vice-président de TDM. Trois adultes-relais vont aussi être embauchés, avec une mission de prévention auprès des jeunes, à Thiers mais aussi dans d'autres communes. « Toute la partie jeunesse et famille, notamment, est amplifiée » conclut Pierre Roze.

La CAF donne une subvention de 144.000 € environ. Ainsi, le coût supplémentaire de la création de ce Centre social pour TDM est de 44.500 € (en plus, donc, des sommes réorientées). Sept postes devraient être créés, en plus de tous ceux déjà existants.

En tant qu'Espace de vie sociale, l'Atrium, le foyer de jeunes travailleurs, va devenir « un lieu de participation pour les habitants, avec un regard spécifique sur le territoire thiernois et les quartiers prioritaires, explique Philippe Guyot, le directeur. On est parti de notre savoir-faire, c'est-à-dire les thématiques autour de la jeunesse, l'insertion économique, le partage des savoirs, le numérique, le bien-être, la culture et la mobilité. » Concrètement, la première action que compte mettre en place l'Atrium est un afterwork associatif, tous les deuxièmes vendredis de chaque mois. Ce moment convivial sera ouvert à tous et sera l'occasion de parler des besoins et des envies du territoire. L'Atrium développe aussi un projet autour du théâtre avec la participation des habitants des quartiers prioritaires et des jeunes du foyer.

Ces actions sociales au service de la population permettront aussi à l'Atrium de rayonner auprès de tous les habitants, non plus simplement des jeunes, et de gagner en visibilité.

Un afterwork, un festival…

Pour l'association des Monts qui pétillent, devenir Espace de vie sociale ne va pas changer ses activités. Ses objectifs premiers de dynamiser le territoire de la Montagne thiernoise et du Haut Forez en coordonnant les porteurs de projets, restent inchangés. « Mais cela va nous permettre de les développer et de faire plus facilement certaines choses car nous aurons plus de moyens », souligne Christine Le Fur, co-présidente. L'une des premières actions sera l'organisation d'un festival au printemps sur les mobilités. L'association n'aura pas de lieu spécifique, elle continuera d'organiser ses rencontres-apéros en itinérance sur le territoire.

La prochaine aura d'ailleurs lieu le 6 janvier à 18 heures à Vollore-Ville avec le maire, Pierre Roze, sur la thématique du Centre social et des EVS. Les personnes qui souhaitent en savoir plus pourront y assister à la mairie ou en visio-conférence. ■

Conseil communautaire. Les trois délibérations concernaient le versement anticipé de la subvention 2021 de TDM au Centre social, la création d'un emploi, la détermination du nombre et l'élection des membres du conseil d'administration.

AUTRES SUJETS EN BREF

LE COVID DANS LES EHPAD. À la fin du conseil, Jean-Pierre Dubost, vice-président délégué aux affaires sociales et à la santé, a livré un bilan du Covid dans les Ehpad. « La deuxième vague ne nous a pas épargnés cette fois, et n'a pas épargné nos établissements. Aux Chatilles (La Monnerie-le-Montel), nous avons eu, début décembre, 39 résidents contaminés et 11 décès. À Chandalon (Chabreloche), on compte 20 résidents positifs, 2 hospitalisés et 9 agents contaminés. » ■

MATUSSIÈRE. Stéphane Rodier, maire de Thiers et premier vice-président, a présenté la proposition d'achat d'un terrain dans la zone d'activité économique de Matussière par l'entreprise Demirci distribution, grossiste en produits alimentaires. Il s'agit d'un terrain de 2.580 m², au prix de 25 €/m². Stéphane Rodier a précisé que cette vente allait créer des emplois. Cette cession a été acceptée à l'unanimité.

À l'occasion de cette délibération, Stéphane Rodier a fait savoir : « Il est très clair que sur la ville de Thiers, la zone de Matussière sera la dernière zone d'artificialisation des sols en faveur du commerce. Le reste sera forcément sur des zones déjà utilisées. » ■

RÉNOVATION DES CIZOLLES. La délibération n°30 concernait la prorogation de la convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties entre la commune, la communauté de communes, l'État et le bailleur social Ophis. « C'est aussi un moyen pour nous d'exiger la rénovation des Cizolles, qui sont en mauvais état par rapport aux Molles, a précisé le maire de Thiers. Un travail a été présenté par Ophis avec trois scénarii de rénovation des Cizolles d'ici deux ans. » Unanimité. ■

AIDES AUX PARTICULIERS. Un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) se structure au niveau départemental. Son but : « massifier la rénovation énergétique des logements ». Les conseillers communautaires ont accepté à l'unanimité de participer financièrement, à hauteur de 10.275 €, au poste de conseiller technique qui travaillera sur Thiers Dore et Montagne. Ce SPPEH ouvrira droit à des subventions aux particuliers pour des travaux de rénovation. ■

Retour SOMMAIRE

LIVRADOIS-FOREZ ■ Un trésor de sentiers balisés, pour qui aime pédaler à vélo ou sur un VTT, à promouvoir

« Le plus vaste espace VTT de France »

Le Livradois-Forez est une terre de vélo, qu'on se le dise ! Les vététistes peuvent s'en donner à cœur joie sur plus de 2.500 km de sentiers balisés. Un atout majeur pour le tourisme.

Geneviève Thivat

SPORT NATURE. Le Livradois-Forez possède une offre exceptionnelle de parcours balisés pour le VTT. PHOTO T. LINDAUER

> “Ce sont au total 105 circuits pour la pratique du VTT, sur un territoire de 50 km du Nord au Sud et de 40 km d'Est en Ouest.”

Vendredi, en début de soirée, ils étaient bien plus de six, autour de tables, pour parler du label Territoire Vélo que vient de décrocher Thiers Dore et Montagne *(lire ci-dessous)*. Une dizaine, au bas mot, d'« acteurs » du tourisme, des transports en commun, de la communauté de communes et des fédérations cycliste et cyclotouriste…, venus défendre en voiture, les mobilités douces et particulièrement le vélo, car favorisant la forme et l'air pur.

Au détour de cette conférence de presse organisée par Thiers Dore et Montagne, une phrase : « Nous sommes dans les premiers en matière de sentiers de VTT en France », indique alors Tony Bernard, président de Thiers Dore et Montagne.

Cela mérite explication et surtout confirmation : « Oui, le territoire du Livradois-Forez dispose du plus vaste espace VTT de France !, assure Jean-Charles Barnerias, président de l'AICBN (*). De l'Espace VTT des Bois noirs en rejoignant le territoire de TDM, l'Allier, Chalmazel, le col des Supeyres puis Ambert, cela fait bien quelque 2.400 kilomètres de sentiers balisés et dédiés à la pratique du VTT. »

Et de souligner encore : « Ce sont au total 105 circuits pour la pratique du VTT, sur un territoire de 50 km du Nord au Sud et de 40 km d'Est en Ouest. Avec en plus 30 points de départ différents sur 25 communes dans tout le Livradois-Forez. Pour la course des Bois noirs Oxygène, ce sont 800 vététistes qui viennent de toute la France plus quelques étrangers ! »

Un autre intervenant de reprendre encore : « Avec ceux de la FFCT (Fédération française de cyclotourisme), ça pourrait faire 350 et bientôt 500 km de plus. » Fabrice Rota, président du centre les Quatre-Vents à Aubusson-d'Auvergne, acquiesce et insiste sur le formidable potentiel du territoire : « Il y a en plus 35 circuits routes de 20 à 200 km. »

Développer l'appli pour les vététistes

Reste à le faire savoir, donc : « Ce label nous permettra de mettre en valeur cette offre formidable. Le label Pavillon Bleu a été très porteur pour le lac. Ce n'est pas Corinne Mondin, présidente de la Maison du tourisme du Livradois-Forez qui me contredira », commente Tony Bernard.

Benoît Barrès, représentant également la Maison du tourisme, prévoit d'ores et déjà de développer l'application rando en Livradois-Forez pour smartphone à destination des vététistes : « Cette appli est davantage tournée vers les marcheurs. Nous allons mettre en ligne des circuits destinés à la pratique du VTT. »

Tous ont unanimement salué cet atout majeur pour le tourisme en Livradrois-Forez : « Aujourd'hui, sur les Quatre-Vents, les gens restent deux-trois jours, présente Fabrice Rota. Mais si nous avons une communication commune, ils resteront une ou deux semaines. Parce qu'il y a largement de quoi faire ! »

Message reçu tant du côté de TDM que de la Maison du tourisme. ■

(*) Association interdépartementale des communes des Bois noirs.

Le label « Territoire Vélo » à Thiers Dore et Montagne pour 3 ans

Suite à la candidature du 3 mars 2020 de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, auprès de la Fédération française de cyclotourisme et après une visite technique réussie en septembre dernier, les critères nécessaires étant réunis, TDM a obtenu le label « Territoire Vélo » pour les trois prochaines années.

Il vient récompenser l'implication et l'engagement du territoire en faveur du développement du vélo. « C'est autour d'une offre VTT et route importante, de l'organisation de rendez-vous, de la mise en place d'infrastructures et de supports d'information adaptés (carte de circuits, création d'un site web et d'une application dédiés par la Maison du tourisme du Livradois-Forez pour valoriser les itinéraires de randonnées) que se construit progressivement cette belle dynamique », a souligné vendredi, lors de la conférence de presse dédiée au label Territoire Vélo, Tony Bernard, président de Thiers Dore et Montagne.

Des clubs…

« La circulation peu dense, dans une interco à taille humaine, favorise sa pratique, la présence d'acteurs actifs comme les Quatre-Vents, le club des Bois noirs, le club Team Dore Evasion et bien d'autres accompagnent et favorisent son développement. »

> « Un cadre de vie remarquable à préserver »

Tony Bernard qui préside également le Syndicat mixte des transports urbains thiernois souhaite encourager ce mode doux de déplacement en direction des habitants, des scolaires et des touristes en lien avec le SM-TUT.

« La communauté de communes Thiers Dore et Montage, située au cœur du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF), s'inscrit dans un cadre de vie remarquable à préserver. Dans ce prolongement, l'obtention du label Territoire Vélo contribue à la valorisation d'un territoire préservé, à le faire connaître dans toute sa richesse et diversité. »

Les prochaines actions à mettre en place ont été annoncées : améliorer le stationnement vélo sur les bases de loisirs ; améliorer le référencement numérique des circuits route et VTT à partir de l'application du PNRLF et sur les sites nationaux ; soutenir la qualité du balisage des sentiers VTT ; créer une plaquette d'appel pour montrer la diversité de l'offre sur le territoire et promouvoir la destination ; et améliorer l'accueil au sein des Bureaux d'information touristique à destination des cyclistes. Il n'y a plus qu'à… ■

Pratique. Informations complémentaires sur le site Internet de la Fédération française de cyclotourisme ffvelo.fr ou de la Fédération française de cyclisme : ffc.fr.

Retour SOMMAIRE

POURQUOI THIERS DORE ET MONTAGNE A REÇU LE LABEL « TERRITOIRE VÉLO » ?

Un coup de pédale pour le tourisme

La communauté de communes Thiers Dore et Montagne vient d'obtenir le label « Territoire vélo ». Une récompense pour toutes les actions mises en place en faveur des VTTistes et des cyclotouristes, qui devrait sonner comme un beau coup de projecteur sur le territoire.

Le label « Territoire vélo » mettra en lumière toute l'offre de circuits aux cyclistes.

Les labels s'enchaînent sur le territoire de Thiers Dore et Montagne (TDM). Après l'obtention du Pavillon bleu pour le lac d'Aubusson-d'Auvergne en début d'année, qui a considérablement accru la notoriété du plan d'eau, c'est au tour du label « Territoire vélo », de venir récompenser pour trois ans, les actions de la communauté de communes en faveur de ce moyen de déplacement doux.

« Le premier réseau de sentiers VTT de France »

« Ce label récompense un engagement ancien du territoire, se félicite Tony Bernard, président de la communauté de communes. Nous avons le premier réseau de sentiers VTT de France avec des circuits qui vont bien au-delà de TDM, avec des acteurs engagés, trois clubs de cyclotourisme et des événements autour de la pratique. »

Et en effet, le Livradois-Forez ne compte pas pour une paille en termes de circuits vélo. Ce ne sont pas moins de 2.400 km de circuits entretenus et balisés, qui sont proposés aux pratiquants. Et ce, notamment grâce au club VTT des bois Noirs, qui rejoint désormais l'Espace VTT d'Ambert, sur 30 points de départs différents à travers 25 communes du Livradois-Forez. Et à cela s'ajoute l'ensemble de l'offre cyclotourisme du club des Quatre vents et de la Fédération française de cyclotourisme, qui devrait porter l'année prochaine à 500 le nombre de km de circuits route supplémentaire.

Et tous ces acteurs n'espèrent désormais qu'une chose, que ce label puisse « faire connaître l'ensemble de notre offre », et mettre en lumière le territoire, comme destination phare pour la pratique du vélo. « Ce label en favorisera le développement, accompagnera l'évolution des voies de circulation pour l'accueil des pratiquants », assure Gérard Goutte, représentant la Fédération française de cyclotourisme.

> « Un coup de projecteur qui ne peut qu'attirer les touristes »

Pour Frédéric Chonier, vice-président de TDM, en charge notamment du tourisme, il s'agit d'un véritable « coup de projecteur, qui ne peut qu'attirer les touristes ».

Reste désormais à continuer de sensibiliser les hébergeurs touristiques à l'accueil des VTTistes et cyclotouristes. Mais aussi à renforcer encore d'avantage les aménagements vélo, poursuivre le développement des supports d'informations, tout comme l'entretien et le balisage des circuits, nerf de la guerre pour faire venir les cyclistes.

Et du côté de la maison du tourisme, on a déjà planché sur des actions visant à promouvoir d'avantage l'offre vélo du territoire. « L'appli rando Livradois-Forez était surtout centrée sur les randos pédestres. Nous y intégrerons davantage les circuits vélos, annonce Benoît Barrès, directeur de la Maison du tourisme. Par ailleurs, nous sommes en train de travailler sur un plan de communication sur l'ensemble des parcs naturels de la grande région, pour les espaces VTT, afin d'en booster la pratique. »

Une chose est sûre, l'obtention de ce label n'a fait que renforcer davantage l'envie de faire de la pratique du vélo un atout majeur pour la destination Livradois-Forez.

LISA PUECHAGUT

Retour SOMMAIRE

SPORT ■ Mis en sommeil depuis la fermeture de la piscine de Thiers, ils livrent leur opinion sur le projet

L'avis des clubs sur la future piscine

DISCIPLINES. Les SAT Natation, l'Aqua Synchro Thiers ou le Club subaquatique thiernois attendent avec impatience de découvrir le futur centre aquatique de Thiers Dore et Montagne et de l'utiliser au quotidien. PHOTO D'ARCHIVES

> « On sera à proximité immédiate du plan d'eau. On compte bien jouer sur ces deux facettes pour faire grossir notre club de plongée

Fin novembre, Thiers Dore et Montagne livrait sur les réseaux sociaux les premiers visuels de la future piscine communautaire, qui doit être inaugurée en juin 2022, sur le site d'Iloa, à Thiers. Mais qu'en pensent les associations sportives qui vont l'utiliser au quotidien ?

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Qu'ils soient des amoureux de la plongée sous-marine ou des passionnés de natation, ils sont bien démunis depuis la fermeture de « leur » piscine René-Barnérias, en février 2019, en ville haute de Thiers. Ces représentants de clubs suivent désormais avec intérêt et impatience le projet communautaire de Thiers Dore et Montagne, qui prévoit la construction du centre aquatique sur le site d'Iloa, pour l'été 2022 : deux bassins, l'un pour la nage (de 25 mètres de longueur), l'autre pour l'apprentissage et les loisirs, la profondeur du grand bassin qui varie d'1 m 80 à 2 m 50, le nombre de lignes d'eau… Tous portent un regard différent sur la future structure, selon leur sport.

Le club le plus imposant, avec ses quelque 200 licenciés, est celui des SAT Natation.

Huit lignes d'eau fixes, « ça aurait été mieux »

Sa présidente voit d'un bon œil cette construction. « Je suis plutôt satisfaite. On en veut toujours plus, un bassin de 50 mètres de long, ça aurait été encore mieux, mais c'est déjà pas mal pour la communauté de communes. Le seul regret que j'ai, c'est peut-être sur le nombre de lignes d'eau. Certes, le bassin est modulable de six à huit, mais avoir huit lignes d'eau fixes aurait été mieux », analyse Françoise Angely. La présidente du club de natation s'interroge aussi sur l'autre activité qui était proposée à la piscine municipale : l'aquagym. « C'était un bon apport financier pour nous, on a peur de perdre ces créneaux si TDM ou d'autres clubs proposent ces mêmes cours », s'avance-t-elle.

L'Aqua Synchro Thiers, le club de natation artistique (nommée auparavant synchronisée) créé en 2016, s'est mis à contrecœur « en sommeil » depuis septembre, faute de bassin pour pratiquer, après avoir tenté de maintenir des entraînements à Cusset. « On était en plein boom quand tout s'est arrêté… On a bien l'intention de repartir », assure sa présidente Stéphanie Muzeau. Le club comptait 75 licenciés, « 50 nageuses en natation artistique et 25 adhérents pour l'activité Nagez forme santé ». C'est par la presse qu'elle a appris les détails du projet. « En tant qu'association, on aurait aimé être consulté avant. Pour pratiquer notre discipline, on doit avoir une profondeur d'au moins 2 m 50. On aurait préféré que le bassin de natation ait un fond plat, car selon nos ballets, on évolue sur tout le bassin », poursuit-elle.

Thiers Dore et Montagne a pourtant fait en sorte de « répondre aux besoins de tous les clubs » pour permettre à toutes les disciplines d'accueillir des compétitions, tout en respectant le cahier des charges strict. « Lorsque les premières études ont été lancées en 2014 par la Ville de Thiers, les besoins des scolaires et des associations ont été entendus. Puis nous avons travaillé en lien direct avec la Fédération française de natation et nous avons suivi leurs recommandations », rappelle Olivier Mallet, chef de projet du centre aquatique de TDM.

> « Notre gros travail sera de combler le retard en termes d'apprentissage de la nage »

Christophe Gosset, lui, se voit déjà comme un poisson dans l'eau dans ce futur centre aquatique : « Nous avons été sollicités par TDM puisque nous avons du matériel à haute pression. Un local nous sera alloué pour le ranger. Sans cela, nous aurions dû louer à l'extérieur, ça aurait été très compliqué », raconte le président du Club subaquatique thiernois. La quarantaine de licenciés pratique l'apnée, la nage avec palmes et la plongée. « La profondeur du bassin est un peu moins grande que celle d'avant, qui était à plus de 3 mètres. Mais on pourra toujours faire notre activité de formation. » Christophe Gosset voit aussi l'emplacement de la piscine, à Iloa, comme un gros avantage. « On sera à proximité immédiate du plan d'eau, pour la plongée. On compte bien jouer sur ces deux facettes pour faire grossir notre club. » Il a perdu 60 % de licenciés depuis la fermeture de la piscine.

Tous sont en tout cas impatients de replonger dans le bain, et pas uniquement pour les loisirs. « Notre plus gros travail sera de combler le retard en termes d'apprentissage de la nage. C'est très difficile pour beaucoup de jeunes à Thiers et ses alentours. C'est un besoin vital », conclut Françoise Angely. ■

Retour SOMMAIRE

À Thiers, un immeuble privé ciblé pour accueillir un généraliste

Comme Saint-Germain-l'Herm, la ville haute de Thiers a été désignée comme prioritaire par le Conseil départemental, pour accueillir un médecin salarié, dès qu'il sera recruté.

Une opportunité pour la communauté de communes qui était à la recherche d'une solution depuis plusieurs années pour pallier la carence en médecins, notamment dans le centre-ville thiernois. Alors que le projet de maison de santé au sein du CIO, rue de Lyon, a été remis à plat fin 2019, cette solution vient à point nommé, grâce aussi à l'initiative d'un promoteur immobilier privé. « Ce promoteur a réaménagé le bâtiment qui fait l'angle entre la rue François-Mitterrand et la rue des Grammonts. Le Clic est installé au rez-de-chaussée, un centre de télé-ophtalmologie a emménagé, ansi que le Dr Martin-Daillan, en libéral. Le promoteur est tout à fait disposé à poursuivre les travaux pour installer d'autres praticiens », livre Jean-Pierre Dubost, vice-président de TDM en charge de la santé.

LIEU. Le bâtiment ciblé pour accueillir le futur médecin salarié du Département se situe à l'angle de la rue Mitterrand et de la rue des Grammonts.

« Pôle de santé hybride »

Alors que le recrutement est en cours par le Conseil départemental, le médecin salarié choisi pour l'antenne thiernoise du centre de santé départemental pourrait ainsi s'installer dans ces locaux, loués par TDM. « C'est un projet original dans son montage, une sorte de partenariat entre le public et le privé en créant un pôle de santé hybride », poursuit l'élu, qui affirme que les locaux pourront être prêts « au printemps ».

Reste qu'un médecin salarié ne résoudra pas à lui seul le problème de la désertification médicale à Thiers. « On poursuit nos recherches en parallèle. On espère agréger ensuite d'autres professionnels, en créant un cercle vertueux. » ■

Fanny Guiné

Retour SOMMAIRE

TRANSPORT ■ Plusieurs lignes du réseau SM-TUT adapteront leurs horaires à la rentrée scolaire de janvier

Des ajustements sur le réseau de bus

Pour répondre aux besoins des usagers, des modifications d'horaires seront appliquées à partir du 4 janvier sur les lignes 1, 2, 3 et 11 du réseau SM-TUT à Thiers et ses alentours.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Quatre mois après la mise en place du nouveau réseau de bus sur le bassin thiernois, le SM-TUT (Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois) fait un premier bilan plutôt positif de son exploitation.

Il pointe notamment le nombre d'abonnements annuels déjà vendus, 330 depuis début septembre, « un résultat encourageant qui est attribué à une meilleure visibilité grâce à la Maison de la mobilité, située au Pôle Audembron de Thiers, un lieu bien identifié par les usagers », remarque Christophe Castanié, directeur général du SM-TUT.

La fréquentation du lieu a d'ailleurs été soutenue depuis la rentrée, avec « 800 à 900 personnes par mois, en septembre et octobre » qui se sont présentées pour obtenir des renseignements, rue des Docteurs-Dumas. La baisse des prix a également permis aux usagers de passer le cap de l'abonnement plus facilement. La centrale d'appel pour les réservations de transport à la demande (TAD) est aussi « fortement sollicitée », assure le SM-TUT.

BUS. La ligne 2 va connaître des évolutions à partir du 4 janvier 2021.

Pour autant, le syndicat a dû aussi faire face à des usagers mécontents, une pétition ayant même été lancée par des parents d'élèves fin octobre contre la ligne 2. Depuis, il a revu sa copie. « On a fait des ajustements au regard des besoins, sur les lignes scolaires et urbaines. Il y en aura d'autres à compter du 4 janvier *(voir ci-dessous)* pour coller aux correspondances des élèves notamment. On a également modifié certains tracés », conclut Christophe Castanié. ■

Pratique. Plus d'infos à la Maison de la mobilité, 20 rue des Docteurs-Dumas à Thiers ; tél. 04.73.80.50.71 ; www.bus-smtut.com ; sur la page Facebook @tuthiers.

LES NOUVEAUTÉS DU RÉSEAU

Les changements s'opèrent à partir du 4 janvier 2021.

LIGNE 1

Du lundi au vendredi : un bus toutes les 70 min (au lieu de 35 min) entre 9 h 30 et 16 heures et avant 6 heures.
Pendant les vacances scolaires et le samedi : même niveau d'offre que le samedi actuellement avec un aller-retour en moins le soir.
La desserte du dimanche (ligne 1DIM) est suspendue.

LIGNE 2

Du lundi au vendredi : suppression des courses avant 6 heures et après 19 h 30.
Pendant les vacances scolaires et le samedi : même niveau d'offre que le samedi actuellement.
Pour la rentrée scolaire du matin, le départ de la ligne urbaine 2 à l'arrêt La Croix s'effectue à 7 h 16 pour arriver place Chastel à 7 h 25. De là, la correspondance avec la ligne scolaire C pourra s'effectuer à 7 h 30 pour une arrivée à la Cité du Pontel à 7 h 38.
Pour le soir, la correspondance avec la ligne urbaine 2 place Chastel s'effectuera à 16 h 35, 17 h 35 et 18 h 35 pour une arrivée à 16 h 44, 17 h 44 et 18 h 44.

LIGNE 3

Du lundi au vendredi : passage à l'arrêt "Emile Zola" pour les élèves de retour de la pause méridienne.
Pour des reprises à 13 h 20 et 14 heures, l'arrêt Emile Zola sera desservi à 12 h 57 et 13 h 18 pour une arrivée au Pontel à 13 h 14 et 13 h 35.
Pendant les vacances scolaires et le samedi : même niveau d'offre que le samedi actuellement.

LIGNE 11

La ligne ne circulera que pendant la période scolaire du lundi au vendredi.

En dehors de ces changements d'horaires, tous les services continueront de fonctionner comme auparavant : lignes scolaires, tarifs, TAD urbain, TAD périurbain, ticket sur téléphone avec Mybus.

Retour SOMMAIRE

TAXE ■ La Valtom demande au gouvernement de surseoir au prélèvement de la taxe sur les activités polluantes

« Hausse injuste de la fiscalité des déchets »

Les élus du Valtom, le syndicat de traitement des déchets, demandent publiquement au gouvernement de renoncer à prélever la taxe sur les activités polluantes. Sinon ? La facture des ménages augmentera de trois euros par an jusqu'en 2025.

Cécile Bergougnoux
cecile.bergougnoux@centrefrance.com

ORDURES. Alors même que le fonds déchets au profit des collectivités tend à diminuer, les recettes de la TGAP vont exploser. PHOTO D'ARCHIVES RICHARD BRUNEL

Plus 5 %, soit trois euros par an d'ici 2025 répercutés sur la facture de chaque ménage pour le traitement des déchets dans le Puy-de-Dôme. Les élus du Valtom, le syndicat qui traite les déchets dans le département, ont annoncé la couleur du coût de la Taxe sur les activités polluantes (TGAP) : un à deux millions d'euros par an.

Un courrier officiel

Et les élus du syndicat ne sont pas d'accord du tout. Ils dénoncent « une hausse injuste de la fiscalité des déchets » et l'ont fait savoir, hier, lors d'une conférence de presse destinée à médiatiser la signature d'un courrier officiel commun adressé à la fois à au ministre de la Transition écologique et au ministre de l'Économie, des finances et de la relance. Les élus du Valtom et de ses collectivités adhérentes souhaitent aussi alerter l'ensemble des acteurs du territoire et en priorité les élus parlementaires qui échangent actuellement sur le projet de loi de finances 2021.

« Nous demandons au gouvernement de surseoir au prélèvement de cette taxe » a martelé Laurent Battut, le président du Valtom.

La baisse prévue est remise en cause

Si la mobilisation des syndicats de traitement de déchets est nationale au travers de l'association Amorce, la démarche médiatique du Valtom est, à sa connaissance, et pour l'instant, la seule en France. En clair, « dans ce contexte de baisse des recettes en lien avec la crise sanitaire », souligné par Lionel Chauvin (Syndicat du bois de l'Aumône), « cela remet en cause la baisse des prélèvements que nous avions prévue d'appliquer aux usagers » regrette Pierre Ravel (Sictom Issoire Brioude). Et ce qui horripile en plus les élus du Valton, c'est que « cette taxe ne sert pas à la cause de la valorisation des déchets. À part le Fonds chaleur qu'elle abonde encore, le reste part dans la poche de l'État » explique Laurent Battut.

Manque de courage

« Il s'agit d'une autre façon de faire entrer l'argent dans les caisses de l'État ! résume Tony Bernard. Mais on se trompe de cible en faisant payer les usagers ». Et non les pollueurs. Ce qui est d'autant plus regrettable car « cela n'incite pas à poursuivre dans le sens de la valorisation des déchets. Alors que, insiste le président du Valtom, le Puy-de-Dôme est exemplaire en la matière » (*lire La Montagne d'hier*). Malgré ces efforts, « on se voit puni par une fiscalité inique dont l'impact, en pleine crise sanitaire, sera dramatique » craint Laurent Battut. Et Nicolas Bonnet (Clermont Auvergne Métropole), de préciser : « Nous ne sommes pas contre une fiscalité écologique mais, là, on ne fait pas payer la bonne personne. On est face à un monstrueux manque de courage politique ». « Et fiscal ! » renchérit Tony Bernard. ■

Info plus. Le Valtom est le syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire. Il couvre neuf collectivités, 543 communes et 690.768 habitants.

■ Qu'est-ce que la TGAP ?

La Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est payée par les collectivités (donc les contribuables) et les entreprises sur les tonnes de déchets non recyclables. Elle est appliquée à chaque tonne traitée sur le pôle Vernéa par valorisation énergétique et sur les installations de stockage de déchets non dangereux. Cet impôt alimente le budget de l'État et est défini annuellement par la Loi de finances. Il a fait l'objet d'une réforme en 2019 révisant à la hausse sa trajectoire jusqu'en 2025. Les prospectives financières du Valtom font apparaître une facture annuelle de plus de 3 millions d'euros (en plus du Valtom, les entreprises locales ont aussi un surcoût).

Retour SOMMAIRE

SYNDICAT ■ Malgré certaines inquiétudes notamment face à la TGAP, le Valtom veut poursuivre ses efforts

88 % des déchets collectés valorisés

Avant de revenir sur le budget en février prochain, les élus du Valtom ont fait le point sur 2020, qui a également mis en lumière quelques sources de satisfaction.

Gaëlle Chazal

BAISSE. La quantité de déchets collectés a diminué de près de 3 % sur 2019. PHOTO D'ILLUSTRATION THIERRY LINDAUER

Crise sanitaire oblige, c'est par visioconférence que s'est tenue la dernière assemblée générale du Valtom. Première source de satisfaction relevée en début de séance par son président, la quantité de déchets collectés a diminué de près de 3 % sur 2019, s'est félicité Laurent Battut.

« Cela représente 15,5 kg de déchets en moins par habitant, ce qui n'est pas négligeable ! Depuis 2010, les déchets ménagers résiduels ont eux aussi baissé de plus de 15 %, soit 37 kg de déchets en moins dans les bacs gris des ménages », a-t-il précisé.

« Un record ». En 2019, le Valtom a atteint un record puisqu'il a valorisé plus de 88 % des déchets collectés. « Plus de 6.200 tonnes de déchets organiques ont été détournées de la poubelle grâce notamment aux différents projets mis en place autour du compostage sur notre territoire. »

Vernéa. Stéphane Dessagne, directeur du pôle Vernéa depuis mars dernier a rappelé qu'en 2019, le site a fonctionné à 92 %. « 211.066 tonnes de déchets ont été réceptionnées et traitées ; 94 % provenaient du Valtom. » 81 % des déchets réceptionnés ont été valorisés en énergie, en matières recyclables et en compost.

« Un peu plus de 112.000 mégawatts heure ont été produits, soit l'équivalent de 35.000 foyers », avec une augmentation là aussi de 3 % par rapport à 2018. 95 % du biogaz produit a été valorisé.

Le chiffre d'affaires de Vernéa a progressé de 0,95 %, pour un montant de 343.000 €. Malgré cela, le résultat reste déficitaire à hauteur de 3.759.000 €. Toutefois, l'équilibre devrait être atteint en 2024 ou 2025 en raison du profil d'amortissement de la dette.

Orientations budgétaires. Après une baisse entre 2017 et 2019, le coût de traitement des déchets a augmenté. Il est passé de 56,97 à 59,13 € par habitant entre 2019 et 2020, « du fait du Schéma territorial de gestion des déchets organiques pour anticiper une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes », a explicité Claire Lempereur, vice-présidente en charge des affaires financières.

En 2021, ce coût de traitement devrait atteindre les 60,97 €. La contribution facturée à l'habitant fléchirait de moins d'1 %, soit de 31,92 € HT à 32,20 € HT sur le futur budget.

Les élus souhaitent par ailleurs l'ajournement de cette TGAP pensée par l'État. « Si ça ne bouge pas, les prospectives financières laissent apparaître un surcoût annuel lié à la TGAP de 1 M d'€ à plus de 2 M d'€ selon les années. Cela représenterait plus de 9,8 M d'€ sur la mandature », relève Claire Lempereur.

À côté, les recettes réelles de fonctionnement du Valtom s'élèvent à 56,2 M d'€ (+4%). Les dépenses réelles de fonctionnement, elles, s'élèvent à 50,4 M d'€ (+7 %). Le budget sera entériné lors de la prochaine réunion. ■

EN BREF

Frais de siège. La majeure partie des débats a porté sur les frais de siège. Nicolas Bonnet notamment, a demandé des explications complémentaires sur les 26.000 € de frais de siège inscrits dans le rapport financier de Vernéa. Des informations devraient lui être fournies prochainement.

Photovoltaïque. Quatre centrales photovoltaïques sur les installations de stockage de déchets du Valtom sont en cours de réalisation. Un financement participatif sera proposé aux habitants du territoire dès avril. Des informations complémentaires sont déjà en ligne sur le www.lumo-france.com/projets/soleil-puydomois.

Solidarité. Le Valtom a décidé de soutenir la Banque alimentaire, les Restos du cœur et le Secours populaire par le biais d'une « réaction immédiate » : une aide de 5.000 €.

Rendez-vous. La prochaine réunion aura lieu le 11 février à 14 h 30.

Retour SOMMAIRE

CULTURE ■ *La Montagne* fait le point sur les reports, la billetterie et les prochains spectacles prévus en 2021

Où en est la saison culturelle de la Ville ?

À quelques semaines de la fin de l'année, la saison culturelle de la Ville de Thiers est déjà tournée vers 2021. État des lieux de ce qui vous attend.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

L'optimisme prévaut dans le propos d'Éric Vece. « On y croit toujours », martèle-t-il. Même si « le métier a été sérieusement impacté. » Même si « il y a un vrai problème pour les artistes et intermittents. » Malgré tout « on garde espoir de pouvoir à nouveau convier le public dans nos salles. Il n'y a pas de cluster dans les salles de spectacle, on fait tout pour accueillir le public dans les meilleures conditions, le public peut être rassuré. On a besoin de ça, des artistes, des spectacles quand on voit le marasme du moment. »

> « On fait tout pour accueillir le public dans les meilleures conditions »

Mais derrière ses petites lunettes, le programmateur de la saison culturelle garde aussi un œil attentif sur l'actualité, et particulièrement sur la conférence de presse hebdomadaire sur la situation sanitaire tenue par le Premier ministre Jean Castex, ce soir, à 18 heures, alors que le déconfinement, prévoyant notamment la réouverture des théâtres, est prévu le 15 décembre. L'occasion d'un point de route avec Éric Vece sur la saison culturelle de la Ville de Thiers, maintenant, en 2021. Et au-delà.

1 Les annulations. Il n'y en a eu qu'une sur cette saison 2020-2021 : la pièce *2222, Racontar* par la compagnie Ect…art prévue le 20 novembre. « C'était le troisième report, rappelle Éric Vece. En 2018, la compagnie n'avait pas obtenu les droits du texte ; en avril 2020, ils devaient reprendre avec un nouveau texte et il y a eu le confinement ; puis le 20 novembre et le reconfinement. La compagnie a décidé de ne pas monter ce spectacle, et de repartir sur autre chose. » Un remboursement des billets a été mis en place par courrier et mandat administratif. Quant aux conférences de « Connaissances du monde », c'est nationalement que la décision a été prise de toutes les suspendre.

ARTISTES. Gauvain Sers (26 mars), Bérengère Krief (24 avril) et Marc Antoine Le Bret (21 mai). PHOTOS DR

Y aura-t-il un concert du Nouvel An ?

2 Encore dans l'attente. La tenue du concert du Nouvel An, vendredi 1er janvier à 18 heures, à l'église Saint-Genès est suspendue aux prochaines annonces gouvernementales. Soit avec un maintien, « peut-être avec une jauge limitée », soit un report en janvier 2022 « si c'est trop compliqué à maintenir. »

3 Les spectacles reportés. Déjà prévu en avril puis en novembre l'imitateur Marc Antoine Le Bret se produira finalement le 21 mai. « Le spectacle affichait déjà complet en avril. Là on doit être à 150 billets vendus sur une jauge à 400 personnes », précise Éric Vece. Autres reports pour le spectacle jeune public *Petite forêt*, déjà complet, le 26 mai et le spectacle *Amour* de Bérengère Krief le 24 avril.

Rappelons que les billets achetés restent valables pour les nouvelles dates. Il reste de toute façon de quoi se faire plaisir en début d'année ou pour offrir le cadeau qui fait mouche pour les fêtes de Noël : « Nous sommes environ à 30-35 % de remplissage », estime Éric Vece, notant ainsi une évolution dans les habitudes de réservation. « Beaucoup de gens achètent leurs places dans la dernière semaine. C'est là que se font désormais les trois quarts des ventes. Les gens hésitent à se déplacer par peur que le spectacle soit déprogrammé. »

4 Les spectacles maintenus en 2021. Le 20 janvier pour *Ma famille en papier* ; le 24 janvier, *Quelle famille* où Elisabeth Buffet remplacera finalement Armelle sur scène ; le 3 février, *L'étonnant voyage* ; le 26 février, le spectacle d'humour de Benjamin Tranié, *Le dernier relais* ; le 10 mars, *La Fenêtre* ; le 26 mars le concert du Creusois Gauvain Sers ; le 3 avril, de la danse contemporaine avec la Compagnie Hervé Koubi pour *Boys don't cry* ; le 7 avril, *Quand les ânes voleront* ; le 7 mai, *Hullymen* et le 28 mai, *Relire Aragon*.

Pour l'heure, de janvier à mars, les premiers spectacles devraient avoir une jauge à 230 spectateurs au lieu de 400 habituellement, « sauf changements liés aux conditions sanitaires. »

5 Pendant le confinement et d'ici la fin de l'année. Le travail s'est poursuivi au Service culturel durant le confinement, notamment sur l'accueil de résidences. « Nous devrions accueillir, à partir d'avril, trois compagnies de la région, pour une semaine chacune », souligne Éric Vece.

De même, un travail est actuellement mené - sous réserve des consignes liées à la situation sanitaire - pour les animations du mois de décembre. Un live va ainsi être enregistré à la salle Métro avec DJ Mix, qui serait ensuite diffusé le samedi 19 décembre vers 19 heures, à l'occasion du marché réunissant une trentaine de producteurs. Une autre animation pourrait aussi être proposée à l'église Saint-Genès, avec un concert d'orgue à 14 heures, 15 heures, 16 heures et 17 heures et une jauge limitée à 30 personnes par représentation.

6 La future programmation culturelle. Éric Vece le précise, quand on aborde 2021 : « Je ne programme rien pour l'instant sur l'automne 2021. Il y a tellement d'incertitudes notamment en cas de reports. On attend de voir les trois premiers mois. Je suis plutôt sur janvier à mai 2022 où j'ai déjà une ou deux choses exclusives. »

7 La prochaine Pamparina. Là aussi, le travail est déjà engagé avec Claude Gouillon-Chenot, co-1er adjoint en charge de la Culture et Lionel Zwenger, directeur des Affaires culturelles de la Ville. « On pense qu'il peut y avoir 50 % de reconduction de la programmation 2020. Le reste, ce serait de nouvelles choses pour coller aux productions, à l'actualité des artistes. Rien n'est fait pour l'instant, on se donne jusqu'en avril pour boucler ». ■

> « On garde espoir de pouvoir à nouveau convier le public dans nos salles »
>
> **ÉRIC VECE** Programmateur de la saison culturelle

■ Comment acheter ses billets ?

8 Une permanence pour la billetterie. La permanence de la billetterie recommence à partir du 5 janvier, dans le respect des règles sanitaires. Elle sera ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 h 30 (hors vacances scolaires) dans le hall d'Espace (tél. 04.73.80.35.35 ; informations au Service culturel au 04.73.80.63.03). La réservation est aussi possible via les autres points de vente (magasins Carrefour Thiers, Carrefour Market Lezoux, Ambert, Saint-Yorre ; les Fnac de Vichy, Clermont-Ferrand) ou la billetterie en ligne sur : www.carrefour.fr, www.fnac.com et www.francebillets.com.
Avant le 5 janvier, réservation par courrier, auprès de la mairie de Thiers, billetterie d'Espace, 1 rue François-Mitterrand, 63300 Thiers. Pièces à fournir 8 jours minimum avant le spectacle : règlement par chèque à l'ordre du Trésor public, une enveloppe timbrée à son adresse pour le retour des billets, coordonnées téléphoniques et e-mail. Préciser le nom du spectacle et la quantité de billets désirée.

Retour SOMMAIRE

POURQUOI UNE MAISON POUR SENIORS SE CRÉE À SAINT-RÉMY ?

Des studios pour prolonger l'autonomie

Le promoteur Âges et Vie, qui investit actuellement à Chabreloche, va aussi proposer seize logements pour seniors à Saint-Rémy-sur-Durolle, dans une résidence à mi-chemin entre le maintien à domicile et la vie en Ehpad. Le complexe se situera au bord du plan d'eau.

L'opération s'avérera avantageuse pour la commune, puisqu'elle récupère la vente du terrain, les taxes foncière et d'habitation, l'intégralité du projet étant porté par un investisseur privé. (ILLUSTRATION : PHILIPPE BIGARD)

C'est le promoteur privé Âges et vie qui a eu un coup de cœur pour Saint-Rémy-sur-Durolle, comme pour Chabreloche il y a quelque temps de ça. Alors, la municipalité a tout fait pour mener le projet, conjointement, à bien. Après avoir proposé un terrain en centre-bourg, puis l'ancienne école privée, le promoteur a jeté son dévolu sur un terrain de 3.000 m², en face du terrain de pétanque du plan d'eau ; obligeant la mairie à modifier le plan local d'urbanisme.

Deux maisons mitoyennes

Sur ce site, se dressera donc deux maisons mitoyennes de 450 m² chacune, comprenant huit logements, donc seize au total, d'une surface de 30 m² en moyenne. Trois auxiliaires de vie seront présentes par maison, dont une logera sur place.

« C'est une belle alternative pour prolonger le fait d'être indépendant », note le maire Frédéric Chonier, content d'avoir ce type d'établissement sur sa commune de Saint-Rémy-sur-Durolle. « C'est un logement alternatif aux personnes qui ne veulent plus trop rester chez elles, ou qui ont des logements qui ne sont plus adaptés à leur situation. »

Un cadre séduisant

À proximité du plan d'eau, avec des kinés à proximité, un bourg riche en commerces, et un cabinet d'infirmières ainsi qu'un médecin, le cadre est séduisant pour le promoteur Âges et Vie, qui souhaite recruter en local, et se fournir chez des producteurs locaux pour son service de repas interne. La structure propose également un service de blanchisserie, pour 1.600 € par mois, un loyer éligible à diverses aides. Les animaux de compagnie sont autorisés, et les locataires peuvent vivre en couple dans le studio. « Il y a également la possibilité de loger les familles éloignées qui viennent voir leurs proches, soit dans le camping, ou dans le village vacances, et ça a été un argument », note Frédéric Chonier.

Le permis de construire sera demandé au cours de l'année 2021, et les travaux devraient commencer dans un an. « Et le fait qu'il y a déjà le même établissement à Chabreloche ne pose pas de problème pour leur promoteur, puisqu'il y avait de la demande sur la commune, même si l'établissement n'est pas réservé, bien sûr, qu'aux personnes de Saint-Rémy », termine le premier magistrat.

ALEXANDRE CHAZEAU

Retour SOMMAIRE

PUY-GUILLAUME ■ Une aide à la consommation pour les plus de 65 ans

Un coup de pouce bienvenu

AIDE EXCEPTIONNELLE. Les commerçants et artisans partenaires disposeront une affiche sur leur vitrine. PH. D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

Par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS), la municipalité de Puy-Guillaume a décidé de mettre en œuvre, à titre exceptionnel, une aide à la consommation.

Ce dispositif d'aide à la consommation intervient dans un contexte économique et social marqué par la crise sanitaire que le pays traverse depuis le mois de mars dernier.

Dans un objectif affiché de vouloir soutenir le commerce local fragilisé et de participer au pouvoir d'achat, chaque foyer composé d'une personne âgée d'au moins 65 ans, recevra deux bons d'achat d'une valeur de 10 euros chacun, à utiliser dans les commerces et chez les artisans de Puy-Guillaume.

Les commerçants et artisans partenaires disposeront une affiche sur leur vitrine. ■

FONCTIONNEMENT DES BONS D'ACHAT

Pratique. Ces bons d'achat seront utilisables jusqu'au 30 juin 2021. La liste des bénéficiaires est établie sur la base du fichier électoral. De ce fait, les personnes concernées et n'ayant pas été destinataires de ces bons d'achat qui seront distribués à partir du 19 décembre prochain pourront se faire connaitre à l'accueil de la mairie, munies de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Retour SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL ■ Le bâtiment pourrait accueillir des aides-soignants en formation

Des étudiants dans Défi-Mode ?

Le top départ de la réhabilitation de l'ex-Défi-Mode à Thiers a été donné mardi. Les futurs locaux pourraient notamment accueillir une formation d'aides-soignants.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Des nombreux points à l'ordre du jour du conseil municipal de Thiers, qui se tenait mardi soir à la salle Espace, l'un d'eux réjouissait particulièrement le maire et sa majorité. « Cela nous tombe un peu du ciel », admettait Stéphane Rodier.

« Il y a un Institut de formation d'aides-soignants au sein de l'hôpital de Thiers. M. Beauvais, le directeur, m'a fait part des possibilités offertes par le Ségur de la santé qui permettent un agrandissement de ces instituts », rapportait-il.

La jeunesse, « ça change une ville »

Selon ce projet, les étudiants thiernois pourraient passer de 30 à 60 par an. Pour cela, il leur faut une surface de 350 m², qui ne peut être accueillie par l'hôpital, trop petit. La majorité prévoit d'aménager cet espace au sein du futur bâtiment « Défi-Mode ».

En plus des avantages de créer une formation qui répond aux besoins tant des étudiants que des habitants du territoire, le maire voit des bénéfices en termes de renouvellement urbain et d'animation : « Cela nous semble intéressant de ramener de la jeunesse en centre-ville, estime Stéphane Rodier. On parle d'étudiants de 25 à 35 ans. Des jeunes présents, ça change une ville. L'exemple de Vichy montre que l'université a redonné une dynamique, a fait partie d'un renforcement assez net de la ville qui était en baisse. »

PROJET. L'Institut de formation des aides-soignants occuperait un plateau de 350 m² sur les 1600 que compte l'îlot Défi-Mode.

Yoann Bentejac, conseiller du groupe d'opposition Mieux vivre à Thiers, avait plusieurs interrogations, notamment : « Avez-vous envisagé d'autres lieux ? » et « Cela ne va-t-il pas donner une orientation forte à tout l'immeuble ? »

Le maire a répondu : « Ce sont 350 m² sur 1.600. Cela ne dénaturera pas le reste de ce qu'on souhaite mettre en œuvre sur ce bâtiment. » Et sur le premier point : « On n'a pas une salle clef en main qu'on pourrait fournir à l'hôpital. Dans le centre B, dans l'ancien hôpital ? Cela signifierait des investissements, et on n'a pas une capacité financière qui nous permet d'avoir une multiplication des investissements. » L'idée est donc d'intégrer cet institut de formation dans le projet global de réhabilitation de Défi-Mode *(lire encadré)*.

Éric Boucourt, chef du groupe Mieux vivre à Thiers, ne soutient pas l'emplacement de cette formation, estimant notamment que ces jeunes ne seront pas en centre-ville à plein-temps, mais il approuve, tout comme le groupe Gauche solidaire et écologiste, l'idée d'accueillir cet institut. La délibération permettant au maire de demander d'éventuelles subventions à ce sujet a donc été prise à l'unanimité. ■

URBANISME

Le lancement des procédures de maîtrise d'œuvre pour une opération d'aménagement d'ensemble du centre ancien et la réhabilitation du bâtiment de l'ancien Défi-Mode était aussi à l'ordre du jour, mardi. Il s'agissait d'un des piliers du programme de Génération Thiers. L'opération multi-sites est estimée à 4.359.000 € HT et celle concernant Défi-Mode s'élève à 2,4 M€ HT. « Le vice-président de la Région est venu en juillet, il nous a fait part d'une obligation pour bénéficier d'importantes subventions : lancer le premier coup de pioche en juin 2021. Donc cette procédure de maîtrise d'œuvre est urgente, j'ai demandé à l'équipe d'aller vite », expliquait Stéphane Rodier. Face à l'opposition de Mieux vivre à Thiers, regrettant de ne pas avoir été associée à ce projet, David Derossis, adjoint à l'urbanisme, précisait : « Il vous est proposé de délibérer sur des montants, pas sur le programme. Celui-ci sera affiné avec vous, en janvier. » Six abstentions.

L'opposition associée au nouveau règlement intérieur

S'il y a bien un sujet qui a fait consensus, lors du conseil municipal de mardi soir, c'est l'adoption du nouveau règlement intérieur. Et pour cause, le maire a voulu qu'il renforce les droits de l'opposition.

« Convaincus que le fait majoritaire n'est pas exclusif de l'expression pluraliste, les élus entendent former leurs décisions par la plus large ouverture de leurs travaux », est-il mentionné en préambule.

Les conseillers peuvent par exemple déposer une question au maire en amont d'un conseil ou faire inscrire un point à l'ordre du jour. Des commissions sont aussi créées pour lesquelles chaque groupe peut proposer des candidats.

CONSENSUS. Le nouveau règlement a été adopté à l'unanimité.

À destination des électeurs, le règlement intérieur prévoit aussi que tout groupe de citoyens pétitionnaires représentant au minimum 1.000 personnes, habitants ou contribuables de Thiers, peut déposer un projet de délibération que le maire inscrira à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Bilan présentiel des élus

Le document précise aussi qu'une fois par an, il sera communiqué sur le site de la mairie, le bilan présentiel des élus avec indemnité. « Le groupe Génération Thiers est né en partie d'une divergence sur ce point-là, a rappelé Stéphane Rodier. Il est évident qu'un élu peut être absent. Mais il y a des choses qui ne sont pas acceptables. »

« Ce document comporte des avancées majeures en termes de démocratie locale, la démarche d'associer l'opposition a été bénéfique et constructive », a remarqué Tahar Bouanane, du groupe Gauche solidaire et écologiste, en pointant d'autres attentes. « J'espère que ce type de concertation servira de modèle sur d'autres sujets », a également souligné Éric Boucourt, de Mieux vivre à Thiers. ■

DOSSIERS EN BREF

Exonération de loyers
Face à la crise du Covid, la municipalité a proposé plusieurs gestes de solidarité. Le premier, celui d'exonérer ses locataires artisans, commerçants et associations, de loyers pour la période du 1er mars au 31 décembre 2020, soit 9 mois au maximum. Douze locaux sont concernés, représentant un manque à gagner de 36.457 € pour la commune. Cette exonération sera prolongée pour les seules activités commerciales en situation de fermetures administratives complètes liées à la situation sanitaire.

Aide au cinéma
Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 15.000 € est versée à l'association qui gère le cinéma, portant la participation annuelle de la mairie à 100.000 € au lieu de 85.000 €. « Le monde de la culture est la première victime de cette crise, a relevé Claude Gouillon-Chenot, adjoint à la culture. Le cinéma est passé de 23.000 à 6.000 entrées, soit une baisse des recettes de 90.000 €. »

Parc de la Roche
Un premier acquéreur s'est fait connaître pour l'achat d'un lot dans l'éco-quartier du parc de la Roche. « Une bonne nouvelle », selon David Derossis, adjoint à l'urbanisme et à la transition écologique. « On espère que cela permettra de lancer la machine pour les autres. »

Énergie 100 % verte
La municipalité a dû changer de fournisseur d'énergie pour son éclairage public. Suite à la consultation, le fournisseur retenu est Hydroption, dont l'électricité est garantie 100 % verte. La Ville fera aussi une économie de plus de 14.000 €.

Dimanches commerciaux
Concernant les ouvertures de commerces les dimanches, la majorité souhaite maintenir la règle en vigueur, c'est-à-dire cinq dimanches par an lors desquels il pourra être dérogé au repos dominical. Les dates sont établies en fonction des soldes et des fêtes de fin d'année : dimanche 24 janvier, 4 juillet, 5, 12 et 19 décembre 2021. Éric Boucourt (Mieux vivre à Thiers) a demandé si les commerçants qui avaient été empêchés par la crise n'étaient pas preneurs de plus de dimanches travaillés. « Il n'y a pas de réelle demande », a fait savoir Sophie Delaigue, conseillère déléguée au commerce. « Plus on a de possibilité d'ouvrir sur des plages horaires importantes, plus cela favorise les gros commerces par rapport aux petits », a ajouté le maire.

Retour SOMMAIRE

POLITIQUE ■ Malgré la crise, les aînés de la ville de Thiers auront leurs traditionnels colis et places de cinéma

Des actions solidaires pour les plus fragiles

La Ville de Thiers et le CCAS ont dû s'adapter à la crise sanitaire. Des appels, un drive pour récupérer son colis de Noël, pas de places de spectacles…

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

À l'occasion des fêtes de fin d'année qui seront marquées par la crise sanitaire, la municipalité de Thiers tient à faire connaître les actions de solidarité qu'elle met en place à destination des publics les plus fragiles. Des mesures qui donnent « le ton de ce que nous voulons faire dans l'ensemble de la mandature », expose le maire, Stéphane Rodier. « Ce bouclier social demande à être poursuivi. »

Appels

Le second confinement a pris fin mardi. Depuis le début, à la fin du mois d'octobre, la mairie avec son Centre communal d'action sociale (CCAS) a remis en place ses appels aux personnes âgées de plus de 60 ans, démarrés lors du premier confinement. 2.200 habitants ont été contactés, par 34 volontaires, 16 agents et 18 élus.

« Autant, lors du premier confinement, les personnes étaient désemparées, elles ne savaient pas si elles pouvaient aller à leur rendez-vous médical par exemple. Autant, lors du reconfinement, elles avaient davantage besoin de discuter, rapporte Marie-Clothilde Bardet, directrice du CCAS. L'intérêt de ces appels, c'est qu'ils stimulent la demande, l'expression d'un manque ou d'un besoin. Le CCAS devient la référence, l'endroit où oser demander. Ils permettent aussi de montrer que le CCAS n'est pas là que pour les personnes en difficultés financières. » En théorie terminés, ces appels pourront se poursuivre pour les personnes le plus dans le besoin.

ESPACE. Pas d'après-midi convivial cette année, mais un drive en extérieur pour récupérer son colis de Noël.

Les habitants de plus de 60 ans qui n'ont pas été appelés peuvent, s'ils le souhaitent, se faire inscrire sur ce listing.

Colis de Noël

D'habitude, la distribution des colis de Noël aux Thiernois de plus de 65 ans se déroule sur un après-midi convivial et festif, à Espace. Comme cette année, le Covid interdit les réjouissances et les rassemblements, la mairie a dû s'adapter. « Distribuer près de 1.300 colis à domicile, c'était matériellement impossible », explique Martine Munoz, adjointe aux affaires sociales. Alors un drive a été mis en place sur trois jours cette semaine, avec des rendez-vous, toujours à Espace, mais en extérieur. Et pour ceux qui, comme les autres années, ne peuvent pas se déplacer, une quinzaine d'élus ont assuré la livraison à domicile de quelque 180 colis, mercredi.

Ces petits cartons, créés à Courpière et remplis par les salariés de Handi's industrie à Thiers, sont constitués de produits locaux. Un petit bloc de foie gras, un plat cuisiné, du chocolat, des gâteaux, du café etc. pour une valeur inchangée de 40 € environ.

Places de ciné

En temps normal, des places de spectacles et de conférences « Connaissance du monde » sont également offertes en même temps que les colis aux plus de 65 ans. Mais avec trop de risques d'annulation de dates, la municipalité a préféré ne pas offrir de spectacles cette année.

En revanche, les bénéficiaires recevront par courrier leurs traditionnelles quatre places de cinéma, qui auront une date de validité prolongée en fonction de la réouverture du Monaco.

Boîtes solidaires

La Ville s'est associée à l'initiative nationale des boîtes de Noël solidaires. Les donateurs sont invités à préparer des boîtes à chaussures contenant « un truc chaud, un truc bon, un loisir, un produit d'hygiène ou de beauté et un petit mot », à destination des plus démunis. La semaine dernière, une soixantaine de boîtes avaient déjà été reçues. L'opération se poursuit jusqu'à demain, jour du « Marché de Noël ». Ensuite, les boîtes seront remises au CCAS, aux Restos du Cœur, à l'Épicerie solidaire, aux Secours Catholique et Populaire, qui les distribueront à leurs bénéficiaires. ■

Retour SOMMAIRE

BUDGET ÉCOLOGIQUE CITOYEN

Une première tentative concluante

Retour SOMMAIRE

Le Département du Puy-de-Dôme, en lançant, il y a presque un an, son Budget écologique citoyen, affichait clairement de l'ambition en matière de transition écologique. Dominique Giron, vice-présidente en charge notamment de la transition écologique, dresse le bilan.

Le coup d'envoi du Budget écologique citoyen a été donné il y a presque un an avec une réunion publique organisée à la médiathèque d'Entre Dore et Allier, à Lezoux. (PHOTO D'ARCHIVES)

> « Nous avons eu beaucoup de messages disant : "Il faut continuer." »
>
> **Dominique Giron**

Il y a un an, le Budget écologique citoyen (BEC) a été lancé par le Département. Quel était l'objectif ?

Le BEC fait partie d'une stratégie plus globale, au niveau du Département, sur la transition écologique. Et on ne pouvait pas faire sans les citoyens. Pour avancer dans le concret, nous trouvions ça intéressant qu'il y ait des projets portés, validés, choisis et mis en place par les citoyens.

Est-ce que la mobilisation était au rendez-vous ?

Lors du lancement, avec les réunions publiques, qui par chance ont pu avoir lieu avant le premier confinement, il y a eu une bonne participation, avec, en moyenne, 80 personnes par réunion. C'était satisfaisant car il fallait du monde, mais pas trop non plus pour réussir à impliquer les gens. Puis ensuite il y a eu le confinement. Le questionnement de "les Puydômois vont-ils continuer de s'engager dans des projets et comment allons nous faire pour les appuyer dans leurs démarches ?". Nous avons eu beaucoup de messages disant : "Il faut continuer." C'est pour cela que nous avons maintenu, alors que même politiquement, certains étaient contre. Dans ce contexte particulier, il y a eu une centaine de projets déposés.

Vous aviez fait des projections ?

Oui et non. Intérieurement, pour moi, le minimum était d'atteindre les 60 projets déposés. Donc une centaine, c'était très bien ! Il faut être honnête, il y en aurait eu 30, ça aurait été un peu une déception. Mais inversement, je n'espérais pas 200 projets, notamment la première année où il y a un peu d'incertitude.

Sur les 63 projets lauréats, nombreux sont ceux du Livradois-Forez, comment l'expliquez-vous ?

Je pense qu'il y a plusieurs phénomènes. D'une part la présence du Parc naturel régional qui insufle une dynamique depuis plusieurs années. Et puis il y a un réservoir associatif important, qui est peut-être rentré plus vite dans la démarche.

Quelle est la prochaine étape ?

La phase opérationnelle est lancée. Des conventions ont été signées avec un an pour réaliser les projets.

Un second BEC est-il envisagé ?

Nous avons cette volonté et nous y travaillons. Mais rien n'est arrêté.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

ARCONSAT

L'éco-lieu pourra accueillir des équidés

C'était un projet qu'ils avaient soumis au vote du Bugdet écologique citoyen. Matthieu Potet et Émilie Delauney voulaient installer des chevaux dans leur éco-lieu L'île o sources à Arconsat. Désormais lauréat, ce projet pourra bien voir le jour.

À Arconsat, L'île o sources pourra désormais accuillir les équidés de l'association SOS cheval.

Émilie Delauney ne cache pas sa joie. Lorsque celle-ci a su que son projet était lauréat du budget écologique citoyen, elle n'a pu s'empêcher de remercier tous ceux qui ont voté pour son initiative. « On a reçu énormément de soutiens des gens, des habitants, surtout de la région de Thiers, de notre commune… C'est vraiment une super bonne nouvelle ! »

Projet solidaire, social et écologique

À l'initiative de l'éco-lieu L'île o sources à Arconsat, Émilie et son conjoint Matthieu rêvaient de pouvoir également y accueillir des équidés, dans un terrain de 5 hectares, à proximité des habitations. Des chevaux de l'association SOS cheval, principalement, qui donne une seconde vie aux chevaux maltraités, en divagation ou sauvés de l'abattoir. « Cela permet de créer des relations humaines pour les personnes âgées, ou même pour les plus jeunes, puisque le terrain est à proximité de la cabane des enfants », souligne Émilie Delauney.

Assurant également un éco-pâturage permanant, les équidés participeront aussi au développement de l'éco-lieu, et notamment grâce à leurs excréments. « Le crottin sera récupéré pour notre potager commun en permaculture », ajoute la jeune femme.

Mais pour que ce projet puisse voir le jour, le couple avait absolument besoin d'un financeur pour les infrastructures afin d'accueillir les chevaux, les boxes, le matériel de stockage, les clôtures… « On n'avait tout simplement pas le budget nous-mêmes », avoue Émilie.

Être lauréat leur permettra désormais d'avoir les financements du Département, à hauteur de 15.000 €. « On apporte nos factures et ce sont eux qui financent, de manière très précise », se réjouit Émilie Delauney, qui a hâte de pouvoir accueillir ses nouveaux pensionnaires.

L. P.

ÉPICERIE

Les Halles de Celles misent sur le terroir et la proximité

Par le biais d'un Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), à compter du samedi 2 janvier, la municipalité reprend les rênes de l'épicerie communale. Un projet d'envergure, qui a apporté son lot de difficultés, mais qui est une grande victoire.

Samedi 2 janvier. Ce sera la première échéance pour l'épicerie du centre bourg de Celles-sur-Durolle, rebaptisée Les Halles de Celles. Avant mars, où une seconde étape sera franchie.

« La commune reprend le magasin et la fabrication de pain au 2 janvier, avec une période de transition jusqu'à début mars avec les propriétaires actuels qui deviennent des salariés, ce qui fait qu'il n'y aura pas de bouleversement de l'activité », assure le premier magistrat. Mais à partir de mars, tout va changer, ou presque : « le nom, les gens qui sont dedans, certains produits mais la couronne et quelques spécialités perdureront… »

Grâce à la mise en place d'un Epic, le commerce de centre bourg va pouvoir continuer d'exister.

Sentiment partagé

Pour Olivier Chambon, le sentiment est partagé. « Si on m'avait dit que ça serait aussi compliqué, si c'était à refaire, je ne le referais pas. Administrativement cela a été vraiment compliqué de rentrer dans une entité privée avec une casquette d'entité publique. Ça a été l'enfer, et jusqu'au dernier jour ça le sera, mais on va y arriver. »

Aujourd'hui, la municipalité entre dans un nouveau métier. Le conseil de direction a été créé, composé de sept membres du conseil municipal et six membres de la société civile (des artisans, des commerçants…). Le vice-président de l'Epic n'a pas été choisi au hasard, il s'agit de Philippe Chambriard, de la coutellerie éponyme, qui est Cellois.

Même si le maire ne cache pas son angoisse, il avoue penser que se lancer dans cette aventure est « le bon moment ». « Nous allons encore plus valoriser le commerce de proximité », dont il a été beaucoup question lors de cette année difficile.

Rapidement, le maire est parti à la rencontre des producteurs de la commune, afin de proposer, à la vente, dans Les Halles, les produits cellois. Olivier Chambon imagine déjà mener des opérations pour mettre en valeur les produits du terroir. Tout reste donc à écrire.

Retour SOMMAIRE

LES NOMBREUX PROJETS

1

Un énorme travail de rénovation de chemins et pistes. Outre une voirie communale goudronnée l'une des plus longues du département, la commune de Celles-sur-Durolle dispose de dizaines de kilomètres de chemins ruraux et forestiers servant à l'activité agricole, sylvicole mais également aux balades diverses, qu'elles soient motorisées, pédestres ou cyclables. D'importants chantiers ont eu lieu ces dernières semaines en régie communale et en prestation avec la réhabilitation du chemin allant de la Muratte aux Hommades notamment. Un très important projet s'est concrétisé également avec la réouverture du chemin de Moulin Planche à Sommet et de Sommet à Dauge. Des chantiers exemplaires avec l'utilisation de matériaux de récupération sans aucun achat de pierres ou concassés provenant de l'extérieur de la commune. Les chemins de Jalonne, Les Combes et La Cote ont été complètement refaits.

2

Un travail avec les communes et l'intercommunalité. Celles-sur-Durolle et ses représentants sont actifs au sein de la gouvernance de Thiers Dore et Montagne aux côtés du président Tony Bernard et de son exécutif.

Celles œuvre également avec ses communes voisines pour mieux agir sur le territoire. En partenariat avec Palladuc et Saint-Rémy-sur-Durolle, Celles s'engage dans une gestion mutualisée du fauchage. Un agent public, un tracteur, une épareuse, un broyeur seront mis en commun pour réaliser la fauche des bas-côtés et du plan d'eau des trois communes à partir d'avril 2021. Également aux côtés des communes citées et de La Monnerie-le-Montel et Thiers, Celles-sur-Durolle s'est engagée, par le syndicat d'assainissement, dans la réhabilitation totale de la station d'épuration des Martinets. Des centaines de foyers de la commune ont leurs eaux usées traitées sur ce site. C'est plus de 2,5 millions d'euros qui ont été investis par les cinq communes. Une réflexion de mutualisation est également en cours entre les écoles de Celles et de Viscomtat.

3

Un livre dédié à Celles-sur-Durolle : *Histoire et histoires de Celles*. Les éditions des Bois Noirs sont actuellement en pleines recherches bibliographiques et historiques pour concocter un livre sur la commune. Ce livre devrait être d'une richesse assez extraordinaire quant au contenu. La sortie est programmée pour la fin de l'année 2021.

4

Une foire du Moulet reportée en 2022… mais création du burger cellois. La foire du Moulet en 2021 va être annulée pour cause de pandémie. Les amateurs pourront de nouveau en profiter avec le retour de cette grande fête populaire en 2022. Les commerçants locaux devraient toutefois proposer le moulet à emporter et Tatie Burger, foodtruck, présente les samedis soirs dans le bourg, va proposer en janvier le burger « cellois » avec en base la fameuse fraise de veau du moulet. À découvrir.

5

Candidature au Dauphiné Libéré. Fêtes populaires par excellence, les courses cyclistes proposent un spectacle gratuit dans nos belles contrées. Passée à côté, de peu, du passage du Tour de France, la commune a candidaté pour être ville étape du Critérium du Dauphiné libéré en 2021.

6

Des ressources en eau à préserver. Les années à venir verront l'émergence de gros travaux sur le réseau d'eau avec notamment la reprise d'une conduite datant des années soixante dans un secteur montagneux et très escarpé entre Les Hommades et Pradel. Un chantier qui représente une enveloppe de 500.000 € d'investissement pour 3 kilomètres de conduite à reprendre. La commune va amplifier les investissements de réserves d'eau comme elle l'a déjà fait sur trois sites avec 270 m³ d'eau disponible pour les agriculteurs et les services de secours.

7

Numérotation des rues et fibre optique. L'arrivée de la fibre optique sur la commune devrait intervenir sur le premier semestre 2021 malgré le retard pris suite à la crise sanitaire. Pour être éligible à la fibre optique, il était indispensable de nommer chaque rue et route de tous les villages de la commune. Le travail de pose des panneaux de rues et des numéros est actuellement en cours.

8

Valorisation des productions locales ou productions directes. Depuis ce printemps, la mairie a coordonné la vente d'asperges de pays, de cerises, de pêches, de brugnons, de saint nectaire fermier, de poissons frais… Le magasin Les Halles de Celles sera le lieu de ces ventes à compter de 2021. Le magasin va intensifier cette démarche. Tout producteur peut se rapprocher du magasin pour valoriser ses productions.

9

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Datant d'une quinzaine d'années, le Plan local d'urbanisme (PLU) est en cours de révision. La concertation avec l'ensemble des partenaires et des services de l'État doit prendre une trentaine de mois. L'objectif fixé au niveau national est d'éviter l'artificialisation des terrains d'où la démarche de s'orienter vers la réhabilitation du bâti existant. La phase agricole est en cours pour permettre un aménagement cohérent des espaces. Un travail sera mené pour éviter le reboisement sur des parcelles pouvant être exploitées ainsi que sur des parcelles proches des hameaux.

10

Des économies d'énergie. Grâce au changement des 900 ampoules d'éclairage public sur un système hyper performant en LED, la consommation a baissé de plus de la moitié par une baisse d'intensité programmée de 70 % de 22 heures à 5 heures du matin.

11

Une nouvelle activité. Camille Chossière va installer son cabinet de diététicienne dans le centre bourg à la Petite Brugière au premier trimestre 2021.

Retour SOMMAIRE